



# demande de revision ou voir de suppression de la pension

Par **djang0nab**, le **15/04/2021** à **16:40**

Bonjour Maître,

Je vais bientôt demande la revision de la pensio alimentaire pour 2 de mes 3 enfants.

Je suis séparé depuis plus de 17 ans et je versé une pension de 510 euro par mois.

Une de mes filles âgées de 21 ans bientôt et maman d'une petite fille de 4 mois, dont la scolarité à été interrompu volontairement depuis l'âge de 17 et n'aillant jamais travail depuis la fin de c'est étude.

Elle n'a pas été assidu sur ça recherche d'emploi et aillant été redier des assedic de multiple fois. Préférent s'amuser et causer d'énorme problème à ça mère.

Actuellement elle perçoitle le rsa depuis le 4 éme mois de grossesse environ 800 euro, elle vie chez ça mère, n'a aucune charge et pas de papa déclarer pour ma petite fille.

Je n'ai aucun contact avec elle actuellement, ça maman (mon ex) ne m'a pas prévenue de la naissance et encore moin qu'elle perçoit le rsa et tout autre revenus du fait d'être mère isolée.

A votre avis cela est-il normal que je demande la suppression de la pension pour ma fille.

Mon garçon qui est lui âgé de 20 bientôt est depuis plusieurs années en alternance école/patron en temps que cuisinier.

Il à eu sont bac suivi d'un bts et prolongation de 2 année de perfectionnement.

Il perçoit un salaire depuis l'âge de 16 ans qui est soumis à un % selon la smic, actuellement vue sont âge le salaire qu'il perçoit est d'environ 1000 euro par mois et n'a aucune charge.

Je n'ai plus de contact avec depuis 3 ans maintenant et ne sait pas ou il en est avec c'est étude.

A votre avis est-il normal que je demande pour lui aussi la suppression de la pension.

en ce qui concerne ma dernière fille âgée bientôt de 18ans qui est encore au lycée (normalemnt) je compte reviser la pension un peux à la hausse.

Je précise que depuis notre séparation qui à et est toujours conflictuelle avec mon ex, elle ne m'a jamais transmis aucun document concernant les études, emploi ni même revenus perçu par mes enfants.

Je compte consulter un Avocat très bientôt (manque de finance) pour me guidé sur ma demarche sachant que j'irai seul aillant pas les moyens de me faire assisté et ne pouvant prétendre à l'aide juridique.

Je vais aussi envoyer un recommandé pour demande les pièces justificatif de la situations concernant nos enfants sur les 2 dernières années. étude, assedic, salaire et avis d'imposition des mes enfants.

Voila en résumer ma situation actuellement.

Je vous remercie de vos réponses et aide que cela pourrait m'apporter en attendant de pouvoir consulter un avocat et biensur le passage devant le Jaf le cas écheant.